

### LES DEMANDEURS D'EMPLOI STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

### quels itinéraires après la formation ?

Selon une enquête menée en 2009 par la Dares auprès de demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006, 38 % étaient en emploi un mois après la fin de leur formation, 56 % six mois après et 64 % dix-huit mois après. En revanche, 15 % de ces stagiaires n'avaient pas retrouvé d'emploi dans les deux ans suivant la fin de leur formation.

Ce sont ceux qui étaient déjà bien insérés sur le marché du travail avant leur stage qui ont les meilleures perspectives de reprise d'emploi : 69 % d'entre eux travaillent un an et demi après la fin de leur formation, contre 52 % de ceux qui avaient été auparavant essentiellement au chômage ou inactifs.

Les demandeurs d'emploi qui ont suivi des formations ciblées avec un important contenu opérationnel (dans des domaines professionnels précis ou pour se perfectionner dans leur métier) retrouvent plus rapidement un emploi après leur formation que les autres. Ceux qui ont suivi une formation généraliste ou pour se remettre à niveau en retrouvent, en revanche, moins vite que la moyenne. Ceci s'explique en partie par leur plus grand éloignement du marché du travail, mais des écarts demeurent à caractéristiques individuelles identiques.

44 % des premiers emplois occupés après la formation sont des CDD mais dans les deux ans qui suivent la formation, 40 % des stagiaires ont obtenu un CDI. Les retours à l'emploi restent néanmoins fragiles : dans les deux ans qui suivent la fin de la formation, 68 % des stagiaires qui avaient accédé à un emploi l'ont quitté. La probabilité d'accès à un emploi stable dépend notamment de l'ancienneté au chômage avant l'entrée en formation et de la trajectoire antérieure du stagiaire.

Les formations suivies par les demandeurs d'emploi s'adressent à des publics divers et sont très variées, allant de formations courtes d'aide à la recherche d'emploi à des formations longues à vocation certifiante (1). Les motivations des stagiaires sont en outre diverses : se réorienter, se perfectionner dans son métier, préparer un diplôme ou une certification... [2]. Que deviennent les stagiaires à l'issue de leur formation ? Retrouvent-ils un emploi et dans quels délais ? Pour répondre à ces questions, la Dares a interrogé, fin 2008 et fin 2009, un échantillon de demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle ayant débuté une formation en 2006 (encadré 1). La deuxième vague de cette enquête, réalisée à la fin de l'année 2009, permet de décrire précisément les parcours professionnels des stagiaires pendant une période variant, selon la date précise de début de stage et sa durée, de un an à près de quatre ans après la fin de la formation. Au total, le parcours post-formation est observé sur une période au moins égale à deux ans pour 97 % des stagiaires.

(1) La formation professionnelle des demandeurs d'emploi est placée sous la responsabilité des conseils régionaux, de l'État et de Pôle emploi qui sont les principaux financeurs des stages de formation professionnelle qui leur sont destinés [1]. D'autres financeurs interviennent également, notamment les organismes paritaires collecteurs agréés (Opca), l'association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et les stagiaires eux-mêmes qui peuvent être amenés à prendre en charge tout ou partie des coûts pédagogiques des formations.

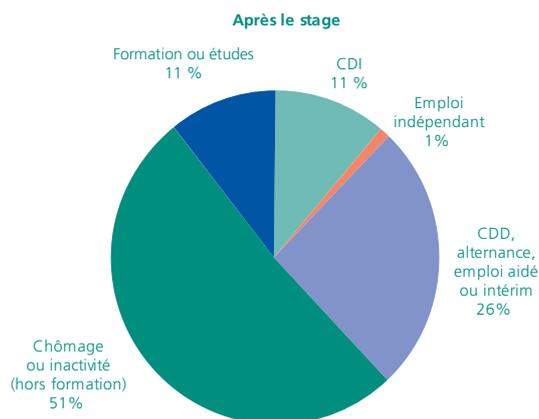
## 38 % des stagiaires travaillent un mois après la fin de leur formation, 64 % un an et demi après

Un mois après la fin de leur stage, 38% des demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006 étaient en emploi (graphique 1) : 26 % étaient en contrat temporaire (CDD, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, contrat aidé ou mission d'intérim), 11 % étaient en CDI et 1 % travaillaient à leur compte. Au cours des mois qui suivent la fin du stage, la proportion de personnes en emploi augmente. Ainsi, 48 % des stagiaires travaillent trois mois après la fin de la formation, 56 % trois mois plus tard et 64 % un an et demi après le stage (graphique 2). Les parcours se consolident également : la part d'emplois en CDI croît continûment au cours des mois qui suivent la fin du stage et un an et demi après, elle dépasse légèrement celle des emplois en contrats temporaires.

## Le taux de retour à l'emploi varie selon le profil des stagiaires et la formation suivie

85 % des stagiaires obtiennent un emploi dans les deux ans qui suivent la fin de la formation (tableau 1). Toutefois, cette proportion varie selon le profil des stagiaires et le type de stage suivi. Les stagiaires âgés de 45 ans ou plus, ceux qui étaient au chômage ou inactifs depuis au moins un an et ceux qui avaient été tout le temps au chômage ou inactifs avant la formation trouvent plus

Graphique 1 • Situation des stagiaires un mois après la fin de leur stage



Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

difficilement un emploi. C'est également le cas des stagiaires qui ont suivi une formation généraliste (2) ou une formation financée par l'État (hors Afpa), ainsi que de ceux qui déclarent s'être formés dans le but de réapprendre à chercher un emploi ou de se remettre à niveau. En revanche, les demandeurs d'emploi ayant un niveau d'études supérieur au baccalauréat, ceux qui étaient majoritairement ou tout le temps en emploi avant le stage, ceux qui ont suivi une formation pour se perfectionner dans leur métier ou pour obtenir un diplôme, un titre ou une certification et ceux qui se sont formés dans des spécialités industrielles



Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

(2) Les « formations généralistes » regroupent ici les formations des domaines « disciplines générales », « aptitude à prendre la parole », « capacité d'organisation », « alphabétisme ».

Encadré 1

### L'ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES DEMANDEURS D'EMPLOI STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Fin 2008 et fin 2009, la Dares a mené une enquête en deux vagues sur le devenir des demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle. L'objectif de cette enquête était, d'une part, de décrire la diversité des stages et de les caractériser selon leur objectif, leur spécialité, leur niveau de formation, et, d'autre part, de connaître la trajectoire du stagiaire avant et après la formation et la manière dont la formation s'inscrit dans son parcours professionnel. En effet, les autres sources de données disponibles sur les stagiaires de la formation professionnelle (la base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (Brest), les enquêtes en population générale comme l'enquête Formation continue 2006, et le fichier historique des demandeurs d'emploi de Pôle emploi) ne permettent pas de décrire finement, et sur l'ensemble du champ, les stagiaires et les formations dont ils bénéficient. Par ailleurs, aucune information n'est disponible sur le devenir professionnel à l'issue de la formation de l'ensemble des stagiaires demandeurs d'emploi.

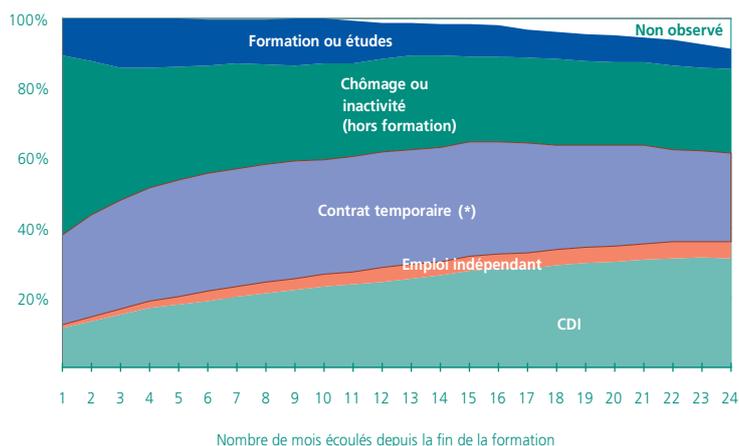
La première vague de l'enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle s'est déroulée par téléphone entre novembre 2008 et début janvier 2009, auprès d'un échantillon de personnes entrées en formation au cours de l'année 2006 et recensées comme telles dans la base Brest. La base Brest constituée par la Dares est une base exhaustive des entrées en formation de demandeurs d'emploi, qui rassemble les données provenant de l'ensemble des organismes assurant la rémunération ou la protection sociale des demandeurs d'emploi en formation : conseils régionaux, État, Unédic, Afpa. Au total, 4 700 personnes ont répondu au questionnaire de la première vague de l'enquête. Ces répondants sont représentatifs des 632 000 demandeurs d'emploi entrés en formation en 2006, notamment par âge, durée de formation et financeur du stage (État hors Afpa, État au titre du Pas Afpa, régions, Assédic, autres financeurs y compris le stagiaire lui-même).

La deuxième vague de l'enquête a eu lieu à l'automne 2009 et a donné lieu à 4 100 entretiens parmi l'ensemble des répondants à la première vague. La prolongation de l'observation de la trajectoire professionnelle constituait le principal objectif de la seconde vague de l'enquête, qui a permis de recueillir des éléments de description des trajectoires sur une année supplémentaire. Le questionnaire vise à connaître de manière détaillée les différentes situations d'emploi et de non-emploi entre la fin du stage et la date de l'enquête. Les premier et dernier emplois occupés après le stage y sont ainsi décrits avec précision (statut, type de contrat, activité de l'établissement, métier exercé, salaire, temps de travail, motif de fin d'emploi, lien éventuel entre le poste occupé et le stage). Le parcours post-formation est observé sur une période supérieure à deux ans et huit mois pour les trois quarts des stagiaires et sur une période au moins égale à deux ans pour 97 % des stagiaires.

ou tertiaires (3), trouvent plus souvent un emploi, dans les deux ans qui suivent la fin de la formation, que les autres stagiaires. Il en est de même pour les stagiaires ayant suivi des formations financées par les Assédic qui, pour une bonne partie d'entre elles, sont conditionnées à une « promesse » d'embauche.

Si plus de la moitié des demandeurs d'emploi formés ont retrouvé un emploi en moins de trois mois et plus des trois quarts en moins de treize mois, ce délai varie également en fonction des caractéristiques du stage et du stagiaire (tableau 2 et graphique 3a).

Graphique 2 • Situation des stagiaires au cours des mois qui suivent la fin de leur formation



(\*) Les emplois temporaires comprennent les CDD, les contrats en alternance, les contrats aidés et les missions d'intérim.

Lecture : trois mois après leur formation, 15 % des stagiaires occupaient un CDI, 2 % travaillaient à leur compte, 31 % occupaient un emploi sous contrat temporaire, 38 % étaient demandeurs d'emploi ou inactifs et 14 % poursuivaient leurs études ou suivaient une nouvelle formation.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

(3) Transport, manutention, magasinage ; commerce, vente ; accueil, hôtellerie, tourisme ; coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes.



Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

Tableau 1 • Proportion de stagiaires obtenant un emploi et un CDI dans les deux ans après la fin de la formation

En %

	Part de stagiaires obtenant un emploi	Part de stagiaires obtenant un CDI
<b>Selon l'âge du stagiaire</b>		
Moins de 26 ans .....	87	38
26 à 44 ans .....	87	44
45 ans ou plus .....	75	33
<b>Selon le niveau d'étude du stagiaire</b>		
Niveaux V, VI bis et VI (CAP-BEP-BEPC) .....	83	37
Niveau IV (bac) .....	86	38
Niveau III (bac+2) .....	90	46
Niveaux I et II (bac+3 ou plus) .....	88	50
<b>Selon la durée de chômage ou d'inactivité avant l'entrée en stage</b>		
Moins d'un mois .....	86	38
De 1 à 3 mois .....	91	42
De 3 à 6 mois .....	89	48
De 6 mois à un an .....	85	43
Plus d'un an .....	77	36
<b>Selon le parcours avant la formation</b>		
A tout le temps été en emploi .....	88	44
A tout le temps été au chômage .....	69	25
A tout le temps été en inactivité .....	66	20
A été principalement en emploi .....	88	45
A été principalement au chômage ou en inactivité .....	82	33
<b>Selon l'objectif du stage</b>		
Se perfectionner dans son métier .....	89	44
Obtenir un diplôme, un titre, une certification professionnelle .....	88	44
Faire de nouveaux apprentissages professionnels .....	87	42
Se remettre à niveau .....	80	31
Réapprendre à chercher un emploi .....	75	28
<b>Selon le domaine du stage</b>		
Industrie .....	90	44
Tertiaire .....	89	48
Santé .....	86	43
Agriculture .....	87	31
Gestion .....	85	41
Général .....	77	29
<b>Selon le financeur du stage</b>		
Assédics .....	97	63
Conseils régionaux .....	86	38
État dans le cadre du programme d'activité subventionné de l'Afpa .....	87	36
État hors Afpa .....	75	33
Autres .....	86	42
<b>Selon la durée du stage</b>		
Moins d'un mois .....	86	33
Entre un mois et six mois .....	85	39
Entre six mois et un an .....	86	43
Plus d'un an .....	93	36
<b>Ensemble .....</b>	<b>85</b>	<b>40</b>

Lecture : 85 % des demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle trouvent un emploi dans les deux ans qui suivent la fin de la formation ; 40 % trouvent un CDI dans ces deux ans.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 et dont le parcours post-formation est observé sur une période de deux ans au moins ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

Tableau 2 • Délai d'accès à l'emploi après la fin de la formation, en fonction des caractéristiques du stagiaire et du stage

	Durée entre la fin de la formation et la reprise d'emploi (en mois)		
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile
<b>Selon l'âge du stagiaire</b>			
Moins de 26 ans .....	1	3	12
26 à 44 ans.....	1	3	11
45 ans ou plus .....	1	6	23
<b>Selon le niveau d'étude du stagiaire</b>			
Niveaux V, VI bis et VI (CAP-BEP-BEPC) .....	1	4	14
Niveau IV (bac).....	1	3	11
Niveau III (bac+2).....	1	2	10
Niveaux I et II (bac+3 ou plus).....	1	3	12
<b>Selon la durée de chômage ou d'inactivité avant l'entrée en stage</b>			
Moins d'un mois .....	0	3	12
De 1 à 3 mois.....	0	2	6
De 3 à 6 mois.....	1	3	11
De 6 mois à un an.....	1	3	13
Plus d'un an .....	1	8	22
<b>Selon le parcours avant la formation</b>			
A tout le temps été en emploi .....	0	2	10
A tout le temps été au chômage .....	3	13	-
A tout le temps été en inactivité.....	1	12	-
A été principalement en emploi.....	0	2	9
A été principalement au chômage ou en inactivité.....	1	5	16
<b>Selon l'objectif du stage</b>			
Se perfectionner dans son métier .....	0	2	8
Obtenir un diplôme, un titre, une certification professionnelle.....	1	3	10
Faire de nouveaux apprentissages professionnels.....	1	3	12
Se remettre à niveau .....	1	6	18
Réapprendre à chercher un emploi.....	1	7	22
<b>Selon le domaine du stage</b>			
Industrie.....	0	2	10
Tertiaire.....	0	2	9
Santé .....	1	2	13
Agriculture.....	1	3	12
Gestion .....	1	4	12
Général.....	1	7	21
<b>Selon le financeur du stage</b>			
Assédics.....	0	1	3
Conseils régionaux.....	1	3	13
Afpa .....	1	4	11
État hors Afpa.....	1	5	-
Autres.....	1	4	12
<b>Ensemble.....</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>13</b>

- : valeur du 3<sup>e</sup> quartile non calculable, plus d'un quart des stagiaires principalement au chômage avant le stage n'ayant pas trouvé d'emploi dans les deux ans qui ont suivi la fin de la formation.

Lecture : après leur formation débutée en 2006, au moins la moitié des stagiaires ayant suivi une formation généraliste a trouvé un emploi dans les 7 mois qui ont suivi la formation et au moins les trois quarts d'entre eux en ont trouvé un dans les 21 mois.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 et dont le parcours post-formation est observé sur une période de deux ans au moins ; France métropolitaine..

## Les stagiaires qui effectuent des formations généralistes mettent plus longtemps à retrouver un emploi ...

Les caractéristiques des formations suivies (durée, objectif, spécialité, financeur...) sont souvent liées entre elles: par exemple, les formations financées par les Assédic sont plus courtes que les autres, sont plus souvent suivies dans l'objectif de se perfectionner dans son métier ou de faire de nouveaux apprentissages professionnels et sont rarement des formations généralistes. Quant aux stagiaires, ils suivent des formations différentes selon leur profil: par exemple, les chômeurs de longue durée sont sur-représentés dans les formations généralistes et dans celles suivies pour réapprendre à chercher un emploi ou définir un projet professionnel. Une analyse de la probabilité instantanée de trouver un emploi dans la période qui suit la formation est donc nécessaire afin de contrôler les caractéristiques individuelles des stagiaires et celles des formations qu'ils ont suivies

(encadré 2). Elle permet de mesurer l'effet propre de chacune de ces caractéristiques sur la probabilité instantanée qu'a un stagiaire de retrouver un emploi ou bien, de manière équivalente, sur la durée qu'il met pour retrouver un emploi (4).

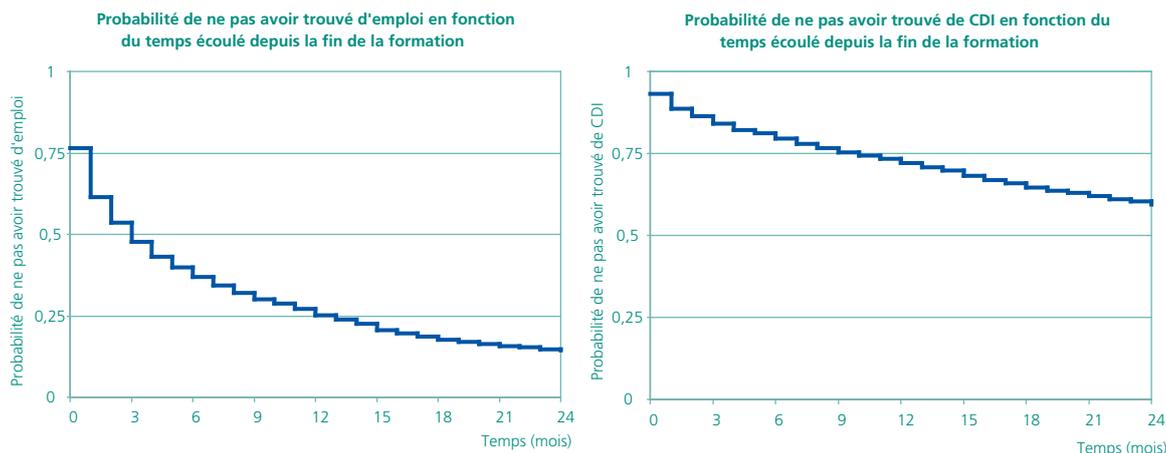
Selon le domaine de la formation suivie, la vitesse de retour à l'emploi diffère fortement. Ainsi, « toutes choses égales par ailleurs », un stagiaire qui s'est formé dans une spécialité industrielle ou tertiaire a, à chaque date après la fin de sa formation, une probabilité instantanée 1,4 fois supérieure d'accéder à un emploi qu'un stagiaire ayant suivi une formation générale (tableau 3). Ce rapport s'établit à 1,2 pour les stagiaires de la santé, du domaine agricole et de la gestion.

Les formations généralistes étant plutôt conçues comme l'étape initiale d'un parcours vers le retour à l'emploi, il n'est en soi pas surprenant qu'elles ne débouchent que de façon indirecte et différée vers l'emploi.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

(4) L'effet propre du financeur de la formation n'a pas été mesuré spécifiquement du fait de sa forte corrélation avec d'autres variables caractéristiques de la formation.

Graphique 3 • Probabilité de ne pas avoir trouvé d'emploi (3a) et de ne pas avoir trouvé de CDI (3b) en fonction du temps écoulé depuis la fin de la formation



Note : fonctions de survies estimées à l'aide de la méthode de Kaplan-Meier.

Lecture : les trois quarts des stagiaires ont trouvé un emploi au cours de l'année qui a suivi la formation.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 et dont le parcours post-formation est observé sur une période de deux ans au moins ; France métropolitaine.



Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

### ...comme ceux qui se forment pour se remettre à niveau ...

La vitesse de retour à un emploi diffère aussi significativement selon l'objectif poursuivi lors de la formation. Ainsi, par rapport aux demandeurs d'emploi qui déclarent avoir suivi une formation pour obtenir un diplôme, un titre ou une certification professionnelle, et à principales caractéristiques de la formation et du stagiaire identiques, ceux qui se sont formés pour se remettre à niveau ont une probabilité instantanée de retour à l'emploi inférieure de 10 %. En revanche, ceux qui voulaient se perfectionner dans leur métier retrouvent plus rapidement un emploi après la formation que ceux qui visaient l'obtention d'un diplôme. Cet objectif, qui est celui que déclarent les demandeurs d'emploi (5), et non celui de la formation tel qu'il peut apparaître par exemple dans un catalogue de formations, peut refléter des caractéristiques intrinsèques des demandeurs d'emploi autres que leur âge, leur niveau de qualification, etc. Ainsi les stagiaires qui déclarent avoir suivi une formation dans le but de se perfectionner dans leur métier ont *a priori* déjà des compétences professionnelles relativement assises tandis que ceux qui indiquent se former pour se remettre à niveau ont probablement des acquis moins solides et sont plus éloignés de l'emploi. Enfin, une fois tenu compte des autres principales caractéristiques de la formation, la durée de celle-ci n'a pas d'effet significatif sur le délai de retour à l'emploi.

### ...ainsi que les moins qualifiés

La probabilité instantanée de reprise d'emploi des stagiaires ayant au moins un niveau bac+2 est supérieure à celle des stagiaires de niveau CAP-BEP ou BEPC et elle diminue avec l'âge : pour un stagiaire de 45 ans ou plus elle est inférieure de 30 % à celle d'un stagiaire ayant entre

Tableau 3 • Probabilité instantanée d'obtention d'un emploi en fonction des principales caractéristiques des stagiaires et de leur formation

	Rapports de risque (1)
<b>Objectif du stage</b>	
Réapprendre à chercher un emploi .....	0,90
Se remettre à niveau .....	0,90*
Faire de nouveaux apprentissages professionnels .....	0,96
Se perfectionner dans son métier .....	1,14***
Obtenir un diplôme, un titre, une certification professionnelle .....	Référence
<b>Domaine de formation</b>	
Agriculture .....	1,18**
Gestion .....	1,15**
Santé .....	1,18**
Industrie .....	1,37***
Tertiaire .....	1,42***
Général .....	Référence
<b>Durée de la formation</b>	
Moins d'un mois .....	1,04
Entre un mois et six mois .....	Référence
Entre six mois et un an .....	0,97
Plus d'un an .....	1,06
<b>Âge du stagiaire</b>	
Moins de 26 ans .....	1,12***
26 à 44 ans .....	Référence
45 ans ou plus .....	0,72***
<b>Sexe du stagiaire</b>	
Homme .....	1,15***
Femme .....	Référence
<b>Niveau d'études du stagiaire</b>	
Niveaux V, VI bis et VI (CAP-BEP-BEPC) .....	Référence
Niveau IV (bac) .....	1,03
Niveaux I, II et III (bac+2 ou plus) .....	1,10**
<b>Durée de chômage ou d'inactivité avant l'entrée en stage</b>	
Moins d'un mois .....	Référence
De 1 à 3 mois .....	1,18***
De 3 à 6 mois .....	0,98
De 6 mois à un an .....	0,93
Plus d'un an .....	0,77***
<b>Situation principale avant la formation</b>	
A tout le temps été en emploi .....	0,98
A tout le temps été au chômage .....	0,55***
A tout le temps été en inactivité .....	0,50***
A été principalement en emploi .....	Référence
A été principalement au chômage ou en inactivité .....	0,78***

(5) « Ce stage de formation, c'était pour... ».

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

(1) \*, \*\*, \*\*\* : les coefficients sont significatifs aux seuils de 10 %, 5 % et 1%. L'estimation a été réalisée à l'aide d'un modèle de durée à risques proportionnels (encadré 2).

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un demandeur d'emploi qui s'est formé dans le domaine tertiaire a une probabilité instantanée d'accéder à un emploi 1,42 fois plus élevée qu'un stagiaire ayant effectué une formation généraliste.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

26 et 44 ans. Cette vitesse de retour à l'emploi diffère aussi selon la situation principale du stagiaire avant sa formation : ceux qui déclarent avoir été tout le temps au chômage retrouvent moins vite un emploi après la formation que ceux qui déclarent avoir été principalement ou tout le temps en emploi. Les hommes ont par ailleurs une probabilité instantanée de retour à l'emploi 1,2 fois supérieure à celle des femmes.

Au total, les demandeurs d'emploi qui ont suivi des formations ciblées avec un important contenu opérationnel (dans des domaines professionnels précis ou pour se perfectionner dans leur métier) retrouvent plus rapidement un emploi après leur formation que les autres, tandis que ceux qui ont suivi une formation généraliste ou pour se remettre à niveau en retrouvent un moins vite que la moyenne. Ces différences s'expliquent en partie par les caractéristiques des stagiaires, qui, selon leur profil, ne sont pas orientés ou ne se dirigent pas vers les mêmes formations, mais des écarts demeurent une fois tenu compte de ces différences, du moins sur les principales caractéristiques observables.

### 44 % des premiers emplois occupés après le stage sont des CDD

Dans les deux ans qui suivent la fin de la formation, 40 % des stagiaires connaissent au moins une période d'emploi en CDI et 64 % au moins un emploi temporaire.

Le premier emploi occupé après la formation est majoritairement un emploi salarié, dans une entreprise privée, publique ou une association (81 %) ou bien pour l'État, une collectivité locale ou un hôpital public (14 %) (tableau 4). Un quart des ex-stagiaires étaient en CDI dans ce premier emploi tandis que les autres occupaient un emploi plus précaire : 44 % étaient en CDD, 21 % étaient en mission d'intérim, 6 % bénéficiaient d'un contrat aidé et 3 % d'un contrat en alternance. Les postes qu'ils occupaient étaient essentiellement des postes d'employés (36 %), d'ouvriers (32 %) ou de professions intermédiaires (22 %), exercés principalement dans le secteur des services (38 % dont 16 % dans les services aux entreprises tels que les postes, télécommunications et activités informatiques et 22 % dans les services aux particuliers tels que l'hôtellerie, les activités culturelles et les services personnels) ou dans l'industrie (20 %). Dans un tiers des cas, leur salaire net mensuel était inférieur à 1 000 euros et la même proportion était rémunérée au moins 1 300 euros. 26 % de ces salariés travaillaient à temps partiel : la moitié d'entre eux travaillaient 20 heures par semaine au maximum et, pour les trois quarts, ce temps partiel était « subi », au sens où ils auraient souhaité travailler davantage.

Les moyens mobilisés pour trouver le premier emploi après la formation ont été divers : 30 %

Tableau 4 • **Caractéristiques du premier emploi occupé après la formation** En %

<b>Statut</b>	
Salarié d'une entreprise privée, publique ou d'une association.....	81
Salarié de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux publics.....	14
À son compte, chef de son entreprise.....	4
Aide-familiale.....	1
<b>Type d'emploi</b>	
CDD.....	44
CDI.....	26
Mission d'intérim, vacation, emploi saisonnier.....	21
Contrat en alternance.....	3
Contrat aidé (contrat initiative emploi, contrat emploi solidarité...).....	6
<b>Métier exercé</b>	
Employé.....	36
Ouvrier.....	32
Profession intermédiaire.....	22
Agriculteur.....	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise.....	3
Cadre supérieur.....	3
<b>Temps de travail</b>	
Emploi à temps complet.....	74
Emploi à temps partiel.....	26
<b>Emploi trouvé par</b>	
Démarche directe auprès de l'entreprise.....	30
Relations.....	18
Une agence d'intérim.....	15
L'entreprise d'accueil pendant le stage.....	12
L'ANPE/Pôle emploi.....	10
Annonces (presse, radio, internet...).....	6
En créant son entreprise.....	4
Une mission locale, une PAIO.....	1
Un concours administratif ou un examen professionnel.....	1
Autres.....	4
<b>Éléments jugés utiles par le stagiaire pour trouver un emploi (*)</b>	
L'expérience professionnelle acquise en dehors du stage.....	70
La remobilisation, la confiance en soi acquise pendant le stage.....	65
Le fait d'avoir progressé dans les connaissances de base grâce au stage.....	63
L'expérience professionnelle acquise pendant le stage.....	61
La formation initiale.....	59
La qualification acquise pendant le stage.....	59
Le fait de ne plus être considéré comme chômeur ou inactif.....	50
Les personnes rencontrées pendant votre stage.....	36
<b>Élément jugé le plus utile par le stagiaire pour exercer cet emploi</b>	
L'expérience professionnelle acquise en dehors du stage.....	35
L'expérience professionnelle acquise en entreprise d'accueil durant le stage.....	25
La formation dispensée lors du stage.....	22
Votre formation initiale.....	14
Autres.....	5

(\*) Plusieurs réponses possibles.

Lecture : parmi les stagiaires ayant travaillé après la formation, 44 % occupaient un CDD comme premier emploi ; 61 % des stagiaires déclaraient que l'expérience professionnelle acquise pendant le stage leur a servi pour trouver ce premier emploi après la formation.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 et ayant occupé un emploi entre la fin du stage et fin 2009 ; France métropolitaine.

des stagiaires ont effectué une démarche directe auprès de l'entreprise, 18 % ont eu recours à des relations, 15 % sont allés dans une agence d'intérim, 12 % sont passés par leur entreprise d'accueil pendant leur stage (pour les stagiaires en alternance) et 10 % ont fait appel à Pôle emploi (6). 6 stagiaires sur 10 ayant retrouvé un emploi estiment que l'expérience professionnelle acquise pendant la formation leur a servi pour trouver ce premier emploi après le stage alors qu'ils sont 7 sur 10 à estimer que l'expérience acquise en dehors de ce stage leur a été utile. De plus, 25 % des stagiaires ayant retrouvé un emploi considèrent que c'est l'expérience professionnelle acquise en entreprise d'accueil lors de leur stage (7) qui a été la plus utile pour exercer ce nouvel emploi tandis que 22 % estiment que c'est la formation dispensée lors de leur stage qui leur a été la plus utile. En revanche, 35 % des stagiaires déclarent que c'est l'expérience professionnelle acquise en dehors du

(6) L'ANPE à l'époque.

(7) Deux tiers des stages effectués ont alterné formation en organisme et périodes en entreprise.

stage qui leur a été la plus utile pour exercer ce nouvel emploi.

Les retours à l'emploi sont cependant souvent fragiles. Dans les deux ans qui suivent la fin de la formation, 68 % des stagiaires qui avaient obtenu un emploi après le stage l'ont quitté. Parmi eux, 74 % parce que leur CDD ou leur mission d'intérim s'est terminé et 6 % parce qu'ils ont été licenciés (dont 2 % pour un motif économique); pour 14 % d'entre eux, il s'est agi d'une démission ou d'un départ volontaire. 6 % des stagiaires ont quitté cet emploi pour d'autres raisons, par exemple la cessation d'activité de leur entreprise.

### Un quart des stagiaires ont trouvé un CDI en moins de 11 mois après la fin de leur formation

Un quart des stagiaires a trouvé un CDI en 11 mois ou moins (graphique 3b). Toutefois, 60 % n'en ont pas obtenu dans les deux ans après la fin de la formation (tableau 1). Les constats faits sur les délais d'accès à l'emploi sont proches de ceux que l'on peut faire sur l'obtention d'un CDI: les stagiaires ayant suivi des formations dans des domaines généraux, financées par l'État, ayant pour objectif de se remettre à niveau ou de réapprendre à chercher un emploi et ayant connu plus d'un an de chômage avant leur stage ont mis plus de temps que les autres pour trouver un CDI (tableau 5). À l'inverse, ce délai a été inférieur à la moyenne pour les 26-44 ans (un quart a mis 9 mois ou moins à être employé en CDI) et, plus le stagiaire est diplômé, plus son délai d'obtention d'un CDI est faible.

### 48 % des stagiaires connaissent pendant les deux ans suivant la formation un parcours relativement instable où peuvent s'alterner emploi, chômage, formation

Dans les deux ans qui ont suivi la fin de leur formation, 85 % des stagiaires ont connu au moins un épisode d'emploi, 72 % au moins un épisode de chômage ou d'inactivité et 49 % ont suivi une autre formation ou ont poursuivi leurs études. Au cours de ces vingt-quatre mois, les stagiaires ont travaillé en moyenne 14 mois, ils ont été au chômage ou inactifs pendant 7 mois en moyenne et ont continué à se former pendant une durée moyenne de 3 mois.

Dans les deux ans qui ont suivi la formation, 22 % des stagiaires sont toujours restés dans la même situation: 14 % ont travaillé continuellement, 7 % ont été chômeurs ou inactifs et 1 % ont poursuivi leurs études ou suivi une nouvelle formation pendant deux ans (tableau 6). Parmi les

Tableau 5 • Délai d'accès au CDI après la formation, en fonction des caractéristiques du stagiaire et du stage

En mois

	Délai d'accès au CDI	
	1 <sup>er</sup> quartile	
<b>Selon l'âge du stagiaire</b>		
Moins de 26 ans .....	13	
26 à 44 ans .....	9	
45 ans ou plus .....	15	
<b>Selon le niveau d'étude du stagiaire</b>		
Niveaux V, VI bis et VI (CAP-BEP-BEPC) .....	13	
Niveau IV (bac) .....	13	
Niveau III (bac+2) .....	9	
Niveaux I et II (bac+3 ou plus) .....	6	
<b>Selon la durée de chômage ou d'inactivité avant l'entrée en stage</b>		
Moins d'un mois .....	12	
De 1 à 3 mois .....	9	
De 3 à 6 mois .....	7	
De 6 mois à un an .....	9	
Plus d'un an .....	14	
<b>Selon le parcours avant la formation</b>		
A tout le temps été en emploi .....	9	
A tout le temps été au chômage .....	-	
A tout le temps été en inactivité .....	-	
A été principalement en emploi .....	8	
A été principalement au chômage ou en inactivité .....	17	
<b>Selon l'objectif du stage</b>		
Se perfectionner dans son métier .....	9	
Obtenir un diplôme, un titre, une certification professionnelle .....	10	
Faire de nouveaux apprentissages professionnels .....	9	
Se remettre à niveau .....	17	
Réapprendre à chercher un emploi .....	22	
<b>Selon le domaine du stage</b>		
Industrie .....	9	
Tertiaire .....	8	
Santé .....	12	
Agriculture .....	15	
Gestion .....	8	
Général .....	19	
<b>Selon le financeur du stage</b>		
Assédics .....	2	
Conseils régionaux .....	13	
Afpa .....	15	
Etat hors Afpa .....	14	
Autres .....	11	
<b>Ensemble .....</b>	<b>11</b>	

- : valeur du 1<sup>er</sup> quartile non calculable, plus des trois quarts des stagiaires qui étaient tout le temps au chômage ou inactifs avant la formation n'ayant pas trouvé de CDI dans les deux ans après la fin de celle-ci.

Lecture : après leur formation débutée en 2006, un quart des demandeurs d'emploi ayant suivi une formation généraliste a mis 19 mois ou moins pour trouver un CDI.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 et dont le parcours post-formation est observé sur une période de deux ans au moins ; France métropolitaine.

30 % de stagiaires qui ont connu deux épisodes différents dans les deux ans suivant la fin de la formation, près d'un quart ont connu une trajectoire linéaire d'accès à l'emploi: 14 % ont été au chômage dans un premier temps (pendant 7 mois en moyenne) puis ont travaillé (pendant 17 mois en moyenne); 10 % ont suivi une nouvelle formation ou poursuivi leurs études (pendant 3 mois en moyenne) et ont ensuite trouvé un emploi.

48 % des stagiaires ont connu un parcours plus instable, alternant emploi, chômage, formation: 19 % ont eu trois épisodes différents sur le marché du travail en deux ans et 29 % ont eu au moins quatre épisodes. Ces derniers sont surreprésentés parmi les jeunes de moins de 26 ans, ceux qui avaient été principalement au chômage ou inactifs avant la formation et les non-diplômés. Les stagiaires ayant suivi une formation

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

Tableau 6 • Type de parcours suivi par les stagiaires après la formation

En %

	Type de parcours	Part des stagiaires concernés	Ensemble
Un épisode	Emploi .....	14	22
	Chômage.....	7	
	Formation .....	1	
Deux épisodes	Chômage - emploi .....	14	30
	Formation - emploi.....	10	
	Emploi - chômage.....	2	
	Formation - chômage.....	2	
	Chômage - formation .....	1	
	Emploi - formation .....	1	
Trois épisodes	Formation - chômage - emploi .....	7	19
	Chômage - emploi - chômage.....	3	
	Emploi - chômage - emploi .....	2	
	Chômage - formation - chômage.....	2	
	Autres parcours.....	5	
Quatre épisodes	Chômage - emploi - chômage - emploi .....	3	13
	Formation - emploi - chômage - emploi.....	2	
	Autres parcours.....	8	
Cinq épisodes ou plus	Autres parcours.....	16	16
Ensemble	Tous types de parcours .....	100	100

Lecture : 30 % des stagiaires ont connu deux épisodes différents dans les deux années qui ont suivi leur stage débuté en 2006 et 14 % ont connu un épisode de chômage ou d'inactivité et ont trouvé un emploi ensuite.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

généraliste, financée par les conseils régionaux ou l'État dans le cadre du Pas Afpa ou pour faire de nouveaux apprentissages, ont plus souvent que les autres connu ce type de parcours instable après leur stage.

### Parmi les stagiaires au chômage ou en inactivité de façon continue de la fin du stage à fin 2009, la moitié n'ont reçu aucune proposition d'emploi

Si les trois quarts des demandeurs d'emploi ayant débuté une formation en 2006 ont été au chômage ou inactifs au moins un temps jusqu'en 2009, 6 % l'ont été de façon continue sur cette période (8). La moitié d'entre eux l'ont été parce qu'ils n'ont reçu aucune proposition d'emploi tandis que 28 % ont reçu des propositions qui n'ont pas abouti. Les propositions n'ont pas abouti parce que l'embauche a été annulée ou reportée dans un cas sur deux, et parce que le lieu de travail était éloigné ou peu facile d'accès dans un cas sur quatre.

20 % n'ont jamais travaillé sur cette période pour d'autres raisons (telles que leur état de santé, leur âge proche de la retraite ou leurs difficultés à faire garder leurs enfants).

La plupart des personnes qui n'ont pas retrouvé d'emploi ont cependant mené des démarches pour en trouver un : 60 % ont été suivis par Pôle emploi, une mission locale ou une permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), 51 % ont envoyé des candidatures spontanées auprès d'employeurs, 43 % ont répondu à des offres d'emploi et 1 % a passé un concours de la fonction publique. En revanche, les résultats de ces démarches ont été limités puisque seulement

24 % ont passé des entretiens d'embauche et 26 % ont été inscrits dans une agence d'intérim. Enfin, 18 % des personnes qui n'ont pas retrouvé d'emploi ont suivi une ou plusieurs nouvelles formations.

### La trajectoire professionnelle antérieure a un effet très marqué pour l'obtention d'un emploi stable

À l'issue de la formation débutée en 2006, on peut distinguer quatre grands types de parcours des stagiaires. 51 % d'entre eux obtiennent à un moment ou un autre un emploi stable, en CDI ou à leur propre compte. Parmi ceux qui ne connaissent jamais cette situation, 37 % obtiennent un emploi temporaire et parmi ceux qui ne sont jamais en emploi, 6 % suivent d'autres formations ou reprennent leurs études et 6 % restent au chômage ou inactifs (encadré 2).

À principales caractéristiques de la formation suivie identiques, la probabilité d'accéder à un emploi stable plutôt que de rester au chômage ou inactif dépend principalement de l'âge et de la trajectoire professionnelle antérieure du stagiaire. Elle est plus élevée pour les stagiaires qui ont été toujours ou essentiellement en emploi ainsi que pour ceux ayant connu moins de six mois de chômage avant la formation (tableau 7). Elle est la plus faible pour ceux qui avaient été principalement chômeurs ou inactifs avant la formation. Plus le stagiaire est jeune et plus il est diplômé à l'entrée en formation, plus il a de chances de (re) trouver un emploi (stable ou temporaire) ou de suivre une nouvelle formation (ou poursuivre ses études).

À principales caractéristiques individuelles identiques, la probabilité d'accéder à un emploi

(8) Cette période peut inclure de brèves périodes d'emploi (de quelques jours au cours d'un ou plusieurs mois, sans que cette situation ne soit jamais majoritaire un mois donné) dans 11 % des cas.

stable dépend des caractéristiques de la formation suivie. Par rapport aux demandeurs d'emploi qui ont suivi une formation généraliste, les stagiaires des spécialités de la santé, du tertiaire et de l'industrie ont une probabilité plus importante d'obtenir un emploi stable; ils ont également plus de chances d'accéder à un emploi temporaire plutôt que de rester au chômage ou inactifs. Les stagiaires de la santé sont ceux qui ont le moins de chances de rester chômeurs ou inactifs après la formation puisqu'ils obtiennent plus fréquemment un emploi, stable ou temporaire, et suivent plus souvent une nouvelle formation que les autres.

La probabilité de retour à l'emploi stable diffère aussi selon l'objectif recherché en suivant la formation: les stagiaires qui déclarent avoir suivi une formation pour réapprendre à chercher un emploi ont moins de chances de retrouver un emploi stable, à autres caractéristiques identiques, que les autres.

Johanne AUDE (Dares)

Tableau 7 • Probabilité d'obtenir un emploi stable, un emploi temporaire, de poursuivre des études ou de suivre un nouveau stage après la formation

	Probabilité d'obtenir un emploi stable...	Probabilité d'obtenir un emploi temporaire (mais pas d'emploi stable)...	Probabilité de suivre une nouvelle formation ou de poursuivre ses études...
...plutôt que de rester au chômage ou en inactivité			
<b>Objectif de formation</b>			
Réapprendre à chercher un emploi.....	0,45*	0,69	0,69
Se remettre à niveau .....	0,77	1,06	1,14
Faire de nouveaux apprentissages professionnels.....	1,00	1,04	1,06
Se perfectionner dans son métier .....	0,79	0,89	0,54
Obtenir un diplôme, un titre, une certification professionnelle .....	Référence	Référence	Référence
<b>Domaine de formation</b>			
Agriculture.....	1,81	1,62	1,41
Gestion.....	1,09	0,89	0,59
Santé.....	3,78*	3,31*	4,17*
Industrie.....	2,45*	2,45*	0,80
Tertiaire.....	2,90*	2,22*	0,80
Général.....	Référence	Référence	Référence
<b>Durée de la formation</b>			
Moins d'un mois.....	2,13	1,19	1,55
Entre un mois et six mois.....	2,15	1,05	1,27
Entre six mois et un an.....	1,46	0,85	1,49
Plus d'un an.....	Référence	Référence	Référence
<b>Âge du stagiaire</b>			
Moins de 26 ans.....	Référence	Référence	Référence
26 à 44 ans.....	0,50*	0,37*	0,38*
45 ans ou plus.....	0,21*	0,21*	0,30*
<b>Sexe</b>			
Hommes.....	Référence	Référence	Référence
Femmes.....	0,90	1,18	0,99
<b>Niveau d'études du stagiaire</b>			
Niveaux V, VI bis et VI (CAP-BEP-BEPC).....	Référence	Référence	Référence
Niveau IV (bac).....	1,08	1,11	1,35
Niveaux I, II et III (bac+2 ou plus).....	2,18*	1,53	2,33*
<b>Durée de chômage ou d'inactivité avant l'entrée en stage</b>			
Moins d'un mois.....	1,68*	1,84*	1,08
De 1 à 3 mois.....	2,27*	1,98*	1,13
De 3 à 6 mois.....	2,67*	1,91*	1,58
De 6 mois à un an.....	1,55	1,38	0,67
Plus d'un an.....	Référence	Référence	Référence
<b>Situation principale avant la formation</b>			
A tout le temps été en emploi.....	2,19*	1,26	0,98
A tout le temps été au chômage.....	0,41*	0,54	0,78
A tout le temps été en inactivité.....	0,31*	0,21*	0,73
A été principalement en emploi.....	1,72*	1,28	0,94
A été principalement au chômage ou en inactivité.....	Référence	Référence	Référence

\* Les coefficients sont significatifs au seuil de 5 %. L'estimation a été réalisée à l'aide d'un modèle logit multinomial non ordonné.

Toutes les probabilités prennent comme référence le fait de rester au chômage ou en inactivité de la fin de la formation jusqu'à la fin de l'année 2009.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », un demandeur d'emploi qui s'est formé dans la gestion a une probabilité 1,09 fois plus élevée d'accéder à un emploi stable plutôt que de rester au chômage ou inactif qu'un stagiaire ayant effectué une formation généraliste ; il a, en revanche, une probabilité 0,89 fois supérieure (soit 1,1 fois inférieure) d'obtenir un emploi temporaire qu'un stagiaire généraliste.

Champ : demandeurs d'emploi ayant débuté un stage en 2006 ; France métropolitaine.

Source : Dares, enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle, 2009.

## MODÉLISATION DES TRAJECTOIRES APRÈS LA FORMATION

Les modèles de durée permettent d'estimer la probabilité instantanée (le « risque ») qu'a un stagiaire de trouver un emploi suite à la formation qu'il a débutée en 2006, en fonction des caractéristiques du stagiaire et de la formation suivie. Il est alors possible de mesurer l'effet propre de chacune des caractéristiques de la formation et des caractéristiques individuelles du stagiaire sur le retour à l'emploi.

La probabilité instantanée de retour à l'emploi n'est pas observée pour tous les stagiaires dans la mesure où ils peuvent trouver un emploi après la période d'observation (qui s'étend de la fin de la formation jusqu'en décembre 2009). Cette « censure à droite » est prise en compte dans les modèles de durée.

Les modèles de durée à hasard proportionnel supposent que la fonction de risque instantané de survenue d'un événement à l'instant  $t$   $h(t)$  (dans notre cas, le risque instantané de trouver un emploi à l'instant  $t$ ) s'écrit sous la forme :  $h(t|X) = h_0(t).exp(\beta.X)$ , où  $h_0(t)$  est une fonction de risque de base qui peut être interprétée comme un hasard moyen, modifié sous l'effet des variables explicatives  $X$ . Ces modèles font l'hypothèse que le terme  $exp(\beta.(X_1-X_2))$ , qui correspond aux risques relatifs entre deux individus 1 et 2 ne dépend pas du temps

Cette estimation de la probabilité instantanée de retour à l'emploi est réalisée à l'aide d'un modèle de Cox (tableau 3), qui ne fait aucune hypothèse sur la forme du risque de base  $h_0(t)$ .

Au-delà de cette modélisation générale, quatre types de parcours après la formation ont ensuite été plus précisément distingués :

- soit le stagiaire obtient un emploi stable (CDI ou emploi indépendant) ;
- soit il n'obtient pas d'emploi stable mais est embauché en emploi temporaire ;
- soit il n'obtient pas d'emploi et effectue une nouvelle formation ou reprend ses études ;
- soit il reste au chômage ou en inactivité de la fin de la formation (débutée en 2006) jusqu'à la fin de l'année 2009.

La description du parcours après la formation retient ainsi la « meilleure situation sur le marché du travail » que le stagiaire ait connue. Ainsi, un stagiaire qui devient chômeur après sa formation, puis intérimaire et qui obtient ensuite un CDI est classé dans le premier type de parcours. La probabilité de suivre un des trois premiers types de parcours plutôt que le quatrième est modélisée à l'aide d'un modèle logit multinomial non ordonné (tableau 7). Les variables explicatives utilisées dans le modèle sont le domaine, l'objectif et la durée du stage, le sexe, l'âge et le niveau d'étude du stagiaire, la durée de chômage qui précède sa formation et son parcours antérieur.

### Pour en savoir plus

- [1] Aude J. (2013), « La formation professionnelle des demandeurs d'emploi en 2011 : baisse de 4 % des entrées en formation », *Dares Analyses* n° 027, avril.
- [2] Aude J., Buffard P. (2011), « Les demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle : quelles formations pour quels stagiaires ? », *Dares Analyses* n° 086, novembre.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton -

Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.



### **QUELLE RÉINSERTION APRÈS LA FORMATION : SUIVI DES STAGIAIRES DE CINQ GRANDS TYPES DE FORMATIONS**

Dans la première étude réalisée à partir de l'enquête [2], une typologie des stages a été construite à l'aide d'une méthode d'analyse de données, la classification ascendante hiérarchique (CAH). Celle-ci permet de construire une partition en regroupant dans des classes homogènes les formations qui se ressemblent le plus et d'associer des profils de stagiaires à ces formations types. Cinq grandes classes de formations suivies par les demandeurs d'emploi ont été distinguées. La deuxième vague d'interrogation permet d'apprécier les différentes trajectoires associées à ces cinq classes.

#### **Classe 1 - Une majorité de formations aux métiers de l'industrie et du tertiaire visant une qualification de niveau CAP-BEP : une bonne réinsertion sur le marché du travail**

Les formations dans le domaine de l'industrie (telles que celles dans le bâtiment ou la mécanique) ou du tertiaire (aussi bien dans le transport que dans le domaine de l'esthétique) sont surreprésentées dans cette classe qui comprend 34 % des stagiaires. Les formations de cette classe s'adressent principalement à un public visant une qualification de niveau CAP-BEP ou baccalauréat et semblent former aux métiers des secteurs dont la demande de main-d'œuvre est forte.

Les stagiaires qui suivent des formations de cette classe se réinsèrent bien sur le marché du travail. En effet, 64 % d'entre eux travaillent six mois après la formation et près de 70 % un an et un an et demi après la formation (graphiques). En outre, 22 % des stagiaires de cette classe sont en CDI six mois après la formation, 29 % un an après et 34 % un an et demi après la formation.

#### **Classe 2 - Une majorité de formations longues dans le domaine de la santé : une poursuite des études et des formations**

Les formations de cette classe concernent 15 % des stagiaires de la formation professionnelle. Elles s'effectuent le plus souvent dans le domaine de la santé et durent fréquemment plus de 6 mois ; elles sont plutôt financées par les stagiaires eux-mêmes ou par l'État. Les trois quarts de ces formations visent un diplôme supérieur au baccalauréat.

Un mois après avoir suivi cette formation, un quart des stagiaires de la classe suivent une autre formation ou poursuivent leurs études (soit 14 points de plus que l'ensemble des stagiaires) et ce taux atteint 29 % six mois après la formation. Dans l'année qui suit, la part de stagiaires en formation ou faisant des études diminue tandis que celle en emploi augmente (atteignant 59 % à un an).

#### **Classe 3 - Une majorité de formations pour faire de nouveaux apprentissages professionnels ou se perfectionner dans le métier, suivies par des stagiaires ayant connu entre 3 et 6 mois de chômage : un taux de CDI élevé**

Les formations en alternance, d'une durée supérieure à un an, sont surreprésentées dans cette classe qui regroupe 11 % des stagiaires. La plupart de ces stages ne préparent à aucun diplôme et s'effectuent dans des domaines aussi divers que le secrétariat, le traitement de l'information, la gestion, le commerce ou le génie civil. Ces formations permettent aux stagiaires de faire de nouveaux apprentissages professionnels pour changer de métier ou de se perfectionner dans le métier qu'ils exercent.

65 % des stagiaires qui suivent une formation de la classe 3 travaillent un an après la fin de la formation et 32 % occupent un CDI. Ainsi, parmi ceux qui occupent un emploi, la part de stagiaires occupant un CDI est de près de 50 % au sein de la classe 3.

#### **Classe 4 - Une majorité de formations généralistes ou bureautiques, de courte durée et qui ne préparent pas à un diplôme : des difficultés à sortir du chômage après la formation**

Les formations de cette classe, qui réunit 35 % des stagiaires, préparent à deux domaines principaux : d'une part, les disciplines générales et, d'autre part, la gestion, la bureautique et le traitement de l'information. Les premières sont surtout suivies par les stagiaires pour définir leur projet professionnel et réapprendre à chercher un emploi ; les secondes pour se remettre à niveau. Par conséquent, les chômeurs de longue durée, éloignés de l'emploi, sont nettement surreprésentés dans les formations du premier domaine. Les stagiaires ayant connu de très courtes périodes de chômage suivent quant à eux plutôt des formations du domaine bureautique.

Les stagiaires qui suivent des formations de cette classe se réinsèrent moins bien que les autres sur le marché du travail. 54 % d'entre eux travaillent un an après la formation (soit 8 points de moins que la moyenne de l'ensemble des stagiaires) et seuls 18 % occupent un CDI (soit 7 points de moins que la moyenne). Corrélativement, ils sont en moyenne plus souvent au chômage ou en inactivité : 36 % des stagiaires ayant suivi une formation de la classe 4 sont chômeurs ou inactifs un an après le stage, contre 27 % en moyenne.

### Classe 5 - Une majorité de formations non diplômantes fréquemment dans le tertiaire : des difficultés à sortir du chômage

Cette catégorie regroupe 5 % des stagiaires de la formation professionnelle. Les formations aux spécialités tertiaires ou des services aux particuliers y sont surreprésentées. Pas ou peu diplômantes, 75 % d'entre elles durent entre 1 et 6 mois. Elles sont suivies par des stagiaires souhaitant souvent faire de nouveaux apprentissages pour changer de métier ou réapprendre à chercher un emploi.

Les stagiaires ayant suivi des formations de la classe 5 sont plus fréquemment au chômage que la moyenne des stagiaires : 35 % d'entre eux sont chômeurs ou inactifs (hors formation) six mois après le stage, contre 31% de l'ensemble des stagiaires.

